



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la defense

Question écrite n° 14817

Texte de la question

M Louis de Broissia appelle l'attention de M le ministre de la defense sur les consequences des restrictions budgetaires prevues dans la loi de programmation militaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la force d'action rapide et plus particulierement le 511e regiment du train d'Auxonne sera affecte par cette mesure. Il s'agit, en effet, d'un instrument capital de l'intervention de nos armees dans des conflits ou la rapidite est un atout majeur. il correspond a la vocation internationale de la France et a de nombreux accords de defense conclus avec des pays europeens. L'absence de moyens de transport aeriens a longue distance reduit le champ d'action de la FAR Il serait regrettable et preoccupant d'aggraver cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Le 511e regiment du train implante a Auxonne n'est pas concerne par les recentes mesures de restructuration engagees au sein de l'armee de terre. Bien au contraire, dans le cadre du renforcement de la force d'action rapide, ce regiment devrait connaitre, avec l'arrivee prochaine des vehicules de transport logistique, une montee en puissance qui ameliorera sensiblement sa capacite de transport.

Données clés

Auteur : [M. de Broissia Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14817

Rubrique : Defense nationale

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2869